PARC DES FORGES
8 RUE LOUISE MICHEL
67200 STRASBOURG
France
Tel : 03.88.77.13.00
Fax : 03.88.77.00.70
info@comed.fr
www.comed.fr

MODE D'EMPLOI

Article N° : 24 700 25/40 ; 24 701 25/40 ; 24 710 25/40 ; 24 720 25/40

SPECULUMS AURICULAIRES A USAGE UNIQUE

Exigence essentielle de la directive 93/42/CEE (§13.1 de l'annexe I) :

« L'emballage de chaque dispositif doit contenir une notice d'instruction. Une exception est faite pour les dispositifs des classes I et IIa, s'ils peuvent être utilisés en toute sécurité sans l'aide de telles instructions. »

Prendre un spéculum et le fixer sur un otoscope, pour les modèles 24 701 XX le clipper sur l'otoscope, pour les modèles 24 7X0 XX fixation à baïonnette. Après utilisation le jeter dans un récipient prévu pour les déchets médicaux.

PRECAUTION D'EMPLOI :

Dispositif à usage unique non stérile.
Ce dispositif ne peut être utilisé que par une personne compétente et qualifiée. A utiliser en usage unique par personne, il est recommandé d'utiliser un spéculum par oreille par patient pour éviter les contaminations oreille/oreille sur la même personne. Ne jamais introduire le spéculum jusqu'au fond de l'oreille, respecter une distance adéquate avec le fond de l'oreille, risque de perforation. Bien maintenir la tête du patient pour éviter tout geste inadéquat. Dispositif à usage unique, ne doit pas être réemployé, risque de contamination croisée avec un autre patient.